



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 août 2018

Invitation Presse

Signature accord partenarial pour la lutte contre les sargasses Préfecture de la Martinique – Commune de Sainte Anne

Franck ROBINE, Préfet de la Martinique et Jean-Michel GEMIEUX, maire de Sainte-Anne, signeront un accord partenarial pour la lutte contre les sargasses, samedi 3 août 2018 à 10h00, à la mairie de Sainte Anne.

La presse est invitée pour la signature de cet accord

Samedi 4 août à 10h00

A la mairie de Sainte-Anne

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972